

## FACETTES DE LA TRANSFORMATION DANS LA PHRASE TRANSITIVE DIRECTE EN FRANÇAIS

**Résumé :** *La description de la construction transitive directe pose des difficultés, du fait du comportement syntaxique relativement homogène de ses constituants et de la polysémie particulièrement riche qu'elle développe. Deux types de décisions extrêmes se rencontrent à cet égard : la construction est estimée impossible à décrire ou on lui attache une signification unique, liée à la notion de transformation : la phrase transitive directe décrirait la transformation de l'entité objet sous l'effet de l'action de l'entité sujet.*

*Notre travail porte sur des types de phrases qui prouvent la nécessité de nuancer et de raffiner la notion de transformation dans les cas où elle s'avère pertinente pour la description de la phrase transitive directe.*

*A part la situation classique, qui décrit la transformation de l'entité objet sous l'effet de l'action de l'entité sujet, nous avons décelé, de plus, des cas qui décrivent l'affectation de l'entité sujet sous l'effet de l'entité objet qu'il transforme, l'affectation de l'entité sujet par l'entité objet tout simplement, (sans l'affectation de l'entité objet par l'entité sujet), l'affectation de l'entité objet par l'action déclenchée par l'entité sujet, sans que l'entité sujet agisse effectivement sur l'entité objet, l'affectation de l'entité sujet sous l'effet de l'action qu'elle – même mène en vue de la transformation de l'entité objet.*

*Les interprétations que nous proposons ne représentent pas la description des types d'événements extralinguistiques auxquels s'appliquent les phrases analysées, mais reposent sur les particularités de fonctionnement des constituants dans la phrase.*

**Mots-clés :** *phrase transitive directe, transformation, entité sujet, entité objet*

### I. Préliminaires :

Ce travail vise à décrire les divers aspects que suppose la notion de transformation, telle qu'elle est utilisée dans l'approche de la phrase transitive directe en français, dans les grammaires traditionnelles, notamment.

La phrase transitive directe occupe d'ailleurs une position paradoxale dans la description linguistique, puisqu'elle fait l'objet des décisions théoriques les plus diverses. Si les grammaires traditionnelles la décrivent en termes de « transformation » et lui attachent une signification unique (elle décrirait la transformation de l'entité objet sous l'effet de l'action de l'entité sujet), certains linguistes contemporains (D. Willems, 1981), avouent n'essayer même pas de la décrire, tout en lui reconnaissant le statut de construction fondamentale du français.

Pour ces derniers, cette difficulté tiendrait du comportement syntaxique relativement régulier des constituants, qui rendrait extrêmement difficiles les regroupements syntactico – sémantiques des structures.

En fait, chacune des deux décisions renferme une partie de vérité. Le fonctionnement de la phrase transitive directe en français relève du principe d'économie dans la langue : une seule forme véhicule une multitude de significations. Dans l'ensemble de ces significations, la transformation tend cependant à occuper une place prioritaire. Les situations qu'elle recouvre sont particulièrement diverses, d'où la nécessité de l'affinement de la notion. Pour la simplification de la description, ce travail porte sur des verbes

uniquement transitifs directs dont les constituants représentent des entités de premier degré : personnes et objets concrets.

Le comportement syntaxique de ces noms est déterminé par les propriétés des entités qu'ils désignent, telles l'autonomie, la forme, l'étendue dans l'espace ou dans le temps. Parmi toutes ces propriétés, la capacité d'agir, de déclencher volontairement une action est propre en exclusivité aux humains. Les constituants qui désignent des humains auront, de ce fait, un comportement syntaxique particulier par rapport aux autres constituants.

## II. Tests utilisés:

La plus grande difficulté dans la description de la phrase transitive à un seul objet direct vient de la relative homogénéité du comportement syntaxique des constituants.

La définition de l'objet direct prend en considération un faisceau de traits ; quelque homogène que puisse être le comportement des constituants dans les phrases, il existe toujours des traits syntaxiques par rapport auxquels le fonctionnement des constituants peut s'avérer « marqué ». Tel est par exemple le cas du trait facultatif / obligatoire de l'objet, de la transformation passive (grammaticalité de la phrase passive avec ou sans complément d'agent, lecture verbale ou adjectivale du participe passé) et du test par « le faire » propre aux verbes d'action. La différence de comportement des constituants par rapport à ces paramètres syntaxiques enregistre des différences sémantiques.

La prise en considération d'arguments linguistiques autres que strictement phrastiques peut également contribuer à cerner et à décrire ces différences.

L'insertion de la phrase à analyser dans une petite séquence textuelle, par exemple, peut fournir des renseignements importants sur la sémantique de la phrase : *Tu as lavé le tapis. Lave encore une fois le tapis !, \* Tu as mangé la pomme. Mange encore une fois la pomme !*

L'utilisation du passé composé dans la première phrase de la séquence se justifie de la façon suivante : du point de vue de l'aspect, le passé composé décrit l'accomplissement de l'action. Il peut donc permettre d'évaluer le degré d'affectation de l'objet, s'il en est le cas. La phrase impérative qui suit vérifie la possibilité d'une lecture agentive pour le sujet, le type d'affectation produite (totale, partielle et sur quel type de propriété) et la portée de l'affectation (sur le sujet ou sur l'objet). L'adverbe *encore une fois* renseigne sur la caractéristique de la transformation : s'il s'agit de la transformation graduelle d'une propriété, la réponse à ce test est positive, s'il s'agit d'une transformation dont les effets se discutent en termes de « tout ou rien », la réponse à ce test est négative.

Les phénomènes lexicaux fournissent eux aussi des arguments, mais les arguments de ce type ne sont pas très réguliers.

## III. Types de transformations :

### 1. Le « sujet » transforme l' « objet »

Il s'agit de la transformation « classique », décrite dans les grammaires traditionnelles :

*Tu as fermé / ouvert la porte.*

*Tu as lavé / sali le tapis.*  
*Tu as cassé / réparé la voiture.*  
*Tu as démoli / réparé la maison.*  
*Tu as déchiré / tricoté le pull.*  
*Tu as endormi / réveillé ton fils.*

De tels verbes décrivent la situation prototypique de la transitivité : syntaxiquement, l'objet répond à tous les tests, sémantiquement la phrase exprime la transformation de l'objet sous l'effet du sujet.

L'une des preuves du fait que ces verbes expriment la transformation de l'objet consiste dans l'existence de couples de verbes antonymiques qui décrivent les deux processus inverses et dans la forte probabilité d'une lecture adjectivale pour le participe passé de la phrase passive correspondante. Pour certaines de ces phrases, il existe même des couples d'adjectifs qualificatifs qui décrivent l'état antérieur/ postérieur du processus de transformation : *propre/ sale*, mais les preuves fournies par le lexique sont quand même assez irrégulières.

Le test de l'enchaînement par l'impératif confirme le fait que ces phrases décrivent effectivement un processus de transformation de l'objet par le sujet :

*\*Tu as fermé la porte. Ferme la porte encore une fois !*  
*\*Tu as réparé la voiture. Répare la voiture encore une fois!*  
*\*Tu as endormi l'enfant. Endors l'enfant encore une fois!*

Certains enchaînements de ce genre semblent pouvoir infirmer cette hypothèse, s'il s'agit de la transformation d'une qualité graduelle :

*Tu as lavé le tapis. Lave le tapis encore une fois!*

Ainsi, même si le tapis est lavé, on peut toujours continuer à le laver et le rendre encore plus propre. Cependant, ces faits ne peuvent pas contredire notre hypothèse, vu qu'il s'agit d'une propriété graduelle. En effet, on peut continuer à laver un tapis après l'avoir amené à un certain degré de propreté, mais il faut le resaler pour pouvoir atteindre le degré de propreté initial.

## **2. Le « sujet » transforme l' « objet » et en est transformé à son tour (Le « sujet » est transformé à la suite de sa propre action sur l' « objet »)**

Ce type de relation se réalise dans des phrases telles :

*Tu as bu le vin.*  
*Tu as mangé la pomme.*  
*Tu as lu le livre.*  
*Tu as écouté la mélodie.*  
*Tu as regardé le film.*

Les constituants objet de ces verbes ne répondent pas parfaitement aux tests classiques de l'objet : la lecture adjectivale du participe passé, par exemple, est interdite. Le

complément d'agent reste sous-entendu, même dans les phrases où apparemment il n'est pas exprimé : *Ce livre est très lu. Cette mélodie est très écoutée.*

La présence de l'adverbe *très* avec ces participes passés témoigne non pas de la réalisation d'un certain degré de l'affection de la qualité respective, mais de la mention de l'agent du procès. *Ce livre est très lu* ne signifie pas qu'il a atteint un degré de lecture supérieur à celui atteint par un livre dont on dirait seulement *Ce livre est lu*. Ce qu'indique cet adverbe, c'est le fait que le livre respectif est lu par un plus grand nombre de personnes qu'un autre livre. C'est pareil pour *Ce film est très regardé* ou *Cette mélodie est très écoutée.*

Plusieurs situations doivent être prises en considération dans le cas de tels verbes, en fonction du type de nom qui apparaît dans la position objet. Il s'agit de prendre en considération le type d'étendue de l'entité désignée par le nom – dans l'espace ou dans le temps. En fonction de l'appartenance des noms à une classe ou à une autre, l'affectation de l'objet est différemment envisagée. En effet, dans le cas des entités ayant une extension dans le temps, la même entité peut s'actualiser à plusieurs reprises, ce qui n'est pas le cas pour les entités ayant une extension dans l'espace. La même chanson peut être écoutée à plusieurs reprises, le même livre peut être lu à plusieurs reprises, de même que le même film peut être regardé à plusieurs reprises, mais la même pomme et le même vin ne peuvent pas être mangée ou bu à plusieurs reprises. On peut manger ou boire des pommes ou vins appartenant à la même espèce, mais pas la même entité.

Dans le cas des entités ayant une étendue dans l'espace, on peut vraiment parler de l'affectation de l'objet par le sujet : on peut dire *Le vin est bu., La pomme est mangée.* A son tour, l'enchaînement par l'impératif est impossible : *\*Tu as bu le vin. Bois le vin encore une fois !, \*Tu as mangé la pomme. Mange la pomme encore une fois !*

Les noms qui désignent des entités ayant une extension dans le temps ont un comportement positif par rapport à ce test : *Tu as écouté la chanson. Ecoute la chanson encore une fois !, Tu as regardé le film. Regarde le film encore une fois !*

Dans le cas des objets réalisés par des noms à étendue spatiale, on peut parler de l'affectation de l'objet par le sujet, mais dans le cas des noms désignant des entités à étendue temporelle, non.

Dans les deux cas, au contraire, c'est le sujet qui se trouve affecté par sa propre action sur l'objet. A la suite de cette action, on peut parler de la transformation de l'objet par le sujet pour les objets désignant des entités à étendue spatiale et de changement d'état du sujet dans les deux situations.

Le lexique appuie cette hypothèse. Pour la plupart des cas envisagés, il existe, effectivement, des séries d'adjectifs qui désignent les états initial et final du sujet : *lucide ( ?) / ivre, assoiffé, affamé / rassasié, ignorant / cultivé.* Il existe, également, des verbes qui désignent le processus même de transformation : *s'enivrer, se nourrir, se cultiver / se divertir / s'instruire.* Le participe du verbe *boire* peut se rapporter aussi bien à l'objet du verbe qu'à son sujet : *le vin est bu / Pierre est bu.* Cette situation confirme le fait que l'on peut vraiment parler d'un changement d'état du sujet, suite à l'effet que l'entité objet sur laquelle il agit a sur l'humain sujet même. Cependant, on ne peut pas parler de l'existence d'une action de l'entité objet sur l'humain sujet, même si le référent de l'objet a un effet certain sur le référent du sujet. Il faudra donc prendre en considération l'existence d'un effet de transformation en l'absence d'une action menée en vue de cette transformation.

**3. Le « sujet » déclenche une action. Cette action a comme effet la transformation de l' « objet », mais le « sujet » n'agit pas directement sur l' « objet »**

Cette situation peut être illustrée par le cas des verbes appelés symétriques :

*Tu as cuit le poulet. / Le gaz a cuit le poulet.*  
*Tu as cassé la branche. / Le vent a cassé la branche.*  
*Tu as jauni le papier. / Le soleil a jauni le papier.*

Apparemment, la relation sujet – objet se construit de manière identique dans le cas de ces phrases. En réalité, cette relation est construite différemment dans le cadre des phrases qui forment les différentes paires. La différence est mise en évidence par le test de la voix factitive.

Les phrases *\*Le feu fait cuire le poulet.*, *\*Le vent fait casser la branche.*, *\*Le soleil fait jaunir le papier.* sont impossibles. *Le soleil fait jaunir le papier* serait quand même la phrase la plus acceptable de toute cette série. Cependant, on n'aura pas dans ce cas la lecture - quelqu'un déclenche une action et quelqu'un d'autre l'accomplit, mais tout simplement une décomposition de l'action dans ses deux phases limites: déclenchement et accomplissement de l'action. Le fait que la voix factitive soit impossible prouve que la transformation de l'entité objet est l'effet de l'action directe de l'humain sujet.

Dans le cas des autres phrase, la voix factitive est acceptée, avec cette première lecture : *Pierre fait cuire le poulet. Pierre fait casser la branche. Pierre fait jaunir le papier.* Pierre agit sur quelqu'un d'autre et le fait agir, l'action de cette deuxième personne a comme résultat la transformation de l'objet. Cependant, pour *Pierre fait cuire un poulet.* et *Pierre fait jaunir le papier.*, la deuxième lecture de la voix factitive (décomposition de l'action dans ses deux moments extrêmes) est également possible.

Le fonctionnement différent de ces phrases par rapport à la voix factitive témoigne du fait que la transformation de l'objet sous l'effet de l'action du sujet n'est pas construite de façon identique. Cette différence dépend de la propriété qui est affectée par la transformation : le couleur et la forme sont des propriétés plus facilement modifiables que le degré de cuisson. La couleur et la forme peuvent être modifiées à la suite de l'action directe du sujet et par le sujet lui – même. Le degré de cuisson ne peut pas être modifié sous l'action directe du sujet. Le sujet déclenche l'action, l'objet se transforme sous l'effet de cette action, mais non pas sous l'effet du sujet. C'est pour cela que l'on peut dire que dans le cas d'un verbe comme *cuire*, dans une phrase telle *Pierre cuit le poulet*, le sujet transforme l'objet par l'intermédiaire de son action, mais il ne s'agit pas d'une transformation directe de l'objet sous l'effet du sujet. Le fonctionnement de la langue note la façon dont de tels processus se passent dans le monde des événements : on peut cuire un poulet en l'absence d'un contact spatial avec le poulet, mais on ne peut pas, en principe, casser une branche ou jaunir un papier sans les toucher.

**4. Le « sujet » change d'état sous l'effet de l'« objet »**

Ce type de relation se réalise dans le cas des verbes appelés « psychologiques », tel *aimer* : *Pierre aime Marie.*

Le fait que dans un tel cas, c'est le changement du sujet qui intéresse, est prouvé par l'existence d'un adjectif qui désigne l'état du sujet : *Pierre est amoureux de Marie.* En effet, il ne s'agit pas d'un état, mais plutôt d'un processus, qui englobe aussi bien l'action que l'état : *Pierre aime Marie. / Il le fait avec toute la passion. (action) / Il est dans cet état*

*depuis plusieurs mois.* (état). Dans le lexique, il existe même un verbe qui désigne le début du procès (*Pierre est tombé amoureux*), mais le lexique est lacunaire quant à l'existence d'une unité qui décrive l'état final du procès.

La relation sujet – objet, telle qu'elle est construite dans le cas d'un verbe comme *aimer* se rapproche d'une certaine façon comme signification de la relation construite dans le cadre d'une phrase telle *Pierre boit le vin. / Pierre écoute la chanson.*

Cependant, dans le cas du verbe *aimer*, on ne peut pas parler de la réalisation d'une transformation de l'objet sous l'effet du sujet (qui aurait comme effet la transformation du sujet même), mais c'est le sujet qui est transformé par sa propre action qu'il dirige vers l'objet.

#### **IV. Conclusions :**

La description de la construction transitive à un seul objet direct pose des difficultés, du fait du comportement syntaxique relativement homogène de ses constituants. Par conséquent, tout en étant reconnue comme la construction fondamentale du français, elle peut faire l'objet de traitements complètement différents.

Il y a, d'une part, les linguistes qui la considèrent très difficile à décrire, vu le caractère inopérant des outils syntaxiques et sémantiques mobilisés généralement dans la description de la transitivité.

Les grammaires traditionnelles se situent entièrement au pôle opposé. Sans même essayer d'opérer des classifications ou de faire des tests, les grammaires traditionnelles attachent à ces constructions une valeur sémantique unique (le sujet transforme l'objet), dont la seule justification consiste peut – être dans le caractère tellement vague et général de la notion de transformation.

La prise en considération de critères supplémentaires par rapport aux tests classiques de la transitivité peut quand même fournir des données en vue d'une classification.

Une telle perspective peut permettre une approche beaucoup plus correcte et plus nuancée de la notion de transformation. A part la situation classique, qui décrit la transformation de l'entité objet sous l'effet de l'action de l'entité sujet, on peut parler, de plus, de l'affectation du sujet sous l'effet de l'objet qu'il transforme, de l'affectation du sujet par l'objet tout simplement, (sans l'affectation de l'objet par le sujet), de l'affectation de l'objet par l'action déclenchée par le sujet, sans que le sujet agisse effectivement sur l'objet, de l'affectation du sujet sous l'effet de l'action que lui – même mène en vue de la transformation de l'objet.

#### **Bibliographie :**

FLAUX N., Van de Velde D., *Les noms en français : esquisse de classement*, Paris, Ophrys, 2000

FUCHS C., *La paraphrase*, Paris, PUF, 1982

FUCHS C. (éd), *Les typologies des procès*, Paris, Klincksieck, 1991

FUCHS C., *Paraphrase et énonciation*, Paris, Ophrys, 1994

LAZARD G., *L'actance*, Paris, PUF, 1994

LE GOFFIC P., Combe Mc – Bride N., *Les constructions fondamentales du français*, Paris, Librairies Hachette et Larousse, 1975

WILLEMS D., *Synta, lexique et sémantique. Les constructions verbales*, Gent, 1981

\*\*\*, *TLFi*, Paris, Editions du CNRS, 2004